



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

8777^e séance

Mardi 17 novembre 2020, à 10 heures
New York

Provisoire

Présidente : M^{me} King (Saint-Vincent-et-les Grenadines)

Membres :

Afrique du Sud	M. Van Shalkwyk
Allemagne	M. Sautter
Belgique	M. Bogaert
Chine	M. Yao Shaojun
Estonie	M. Jürgenson
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Craft
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Indonésie	M. Soemirat
Niger	M. Abarry
République dominicaine	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Roscoe
Tunisie	M. Ben Lagha
Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

La situation au Mali

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Mali

La Présidente (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

À la présente séance, nous entendrons un exposé de l'Ambassadeur José Singer Weisinger, Envoyé spécial de la République dominicaine auprès du Conseil de sécurité, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2374 (2017) concernant le Mali.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur José Singer Weisinger.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de faire aux membres du Conseil de sécurité un exposé en ma qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2374 (2017) concernant le Mali. Dans ma déclaration, j'ai l'intention de réfléchir sur ce qu'a été mon rôle de Président depuis le 1^{er} janvier 2020 à ce jour, et ce faisant, de mettre en relief le travail réalisé par le Comité et le Groupe d'experts depuis le début de l'année.

Depuis le début de cette année, le Comité s'est réuni à trois reprises. Le 12 février, il a tenu des consultations en vue d'examiner le rapport à mi-parcours du Groupe d'experts sur le Mali, présenté au Conseil de sécurité conformément au paragraphe 4 de la résolution 2484 (2019).

Cette année, le 2 mars, les membres du Comité ont rencontré le représentant du Mali, ainsi que les représentants des pays de la région, notamment l'Algérie, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Mauritanie, le Maroc, le Niger et le Tchad, conformément au paragraphe 9 e) de la résolution 2374 (2017) et au paragraphe 2 a) v) des directives régissant la conduite des travaux du Comité.

Compte tenu des défis que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) pose aux procédures de travail habituelles du Comité, notamment les limites imposées à la tenue de réunions en présentiel, et pour assurer la continuité de ses travaux, les membres du Comité sont convenus, à titre exceptionnel, de tenir des réunions virtuelles informelles sous forme de visioconférences privées. La première réunion de ce type a eu lieu le 5 août. Au cours de cette réunion, le Comité a entendu un exposé sur le rapport final du Groupe d'experts sur le Mali (S/2019/636), présenté conformément au paragraphe 4 de la résolution 2432 (2018).

Depuis la création du Comité jusqu'à ce jour, huit personnes figurent sur la Liste relative aux sanctions de la résolution 2374 (2017).

Enfin, conformément au mandat qui lui a été confié par le Conseil de sécurité, le Groupe d'experts a présenté son rapport final au Conseil de sécurité le 7 août.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Singer Weisinger de son exposé.

La séance est levée à 10 h 5.